



Madame, Monsieur,

Vous êtes invité à participer à la prochaine réunion du Conseil Municipal en séance publique qui aura lieu le :

Jeudi 11 octobre 2018 à 20h00
en Mairie de Sury-le-Comtal– Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

Synthèse n° 2018/11/10/83 Mise à jour du tableau des effectifs	Mr le Maire
Synthèse n° 2018/11/10/84 Convention de mise à disposition d'un animateur territorial auprès du centre social BROSSIER.	Mr le Maire Christine
Synthèse n° 2018/11/10/85 Emplois non permanents– créations dernier trimestre 2018/année 2019	Mr le Maire
Synthèse n° 2018/11/10/86 Budget de la commune - Décision modificative n° 2	T HAREUX
Synthèse n° 2018/11/10/87 Budget de l'eau - Décision modificative n° 2	T HAREUX
Synthèse n° 2018/11/10/88 AP/CP Groupe Scolaire	T HAREUX
Synthèse n° 2018/11/10/89 Création d'une attribution de compensation d'investissement avec Loire Forez Agglomération	T HAREUX
Synthèse n° 2018/11/10/90 Amortissement de l'attribution de compensation en investissement (ACI) : fixation d'une durée d'amortissement de l'ACI et neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements de l'ACI avec Loire Forez Agglomération	T HAREUX
Synthèse n° 2018/11/10/91 Demande de fonds de concours auprès de Loire Forez Agglomération.	T HAREUX

Synthèse n° 2018/11/10/92 Convention de participation financière avec Loire Habitat	T HAREUX
Synthèse n° 2018/11/10/93 Demande d'une subvention au titre des amendes de police 2018	T HAREUX
Synthèse n° 2018/11/10/94 Demande d'une subvention au titre de l'Appel à partenariat 2018 « Services et usages numériques ».	T HAREUX
Synthèse n° 2018/11/10/95 Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Office Centrale de la Coopération à l'Ecole	T HAREUX
Synthèse n° 2018/11/10/96 Systèmes d'information – Convention de refacturation et de fonctionnement avec le Foyer « Jacoline »	T HAREUX
Synthèse n° 2018/11/10/97 Refacturation de personnel du budget de la commune au budget de l'eau	T HAREUX
Synthèse n° 2018/11/10/98 Versement d'une subvention à la CAF pour le projet « Promeneurs du Net »	L FAURE
Synthèse n° 2018/11/10/99 Demande d'autorisation d'urbanisme pour l'avancée de la salle des sports	J-M BOASSO
Synthèse n° 2018/11/10/100 Approbation du contrat de syndic avec Bâtir et Loger concernant le bâtiment situé 1, place de l'Hôtel de Ville	R BERNARD
Synthèse n° 2018/11/10/101 Approbation du contrat de syndic avec Bâtir et Loger concernant le bâtiment situé 59, rue du Onze Novembre	R BERNARD
Synthèse n° 2018/11/10/102 Approbation du contrat de syndic avec Bâtir et Loger concernant les bâtiments situés 4, impasse de la Rose et 19, rue Grenette	R BERNARD
Synthèse n° 2018/11/10/103 Dénomination des tenements fonciers et immobiliers des Chartonnes	Mr le Maire
Synthèse n° 2018/11/10/104 Demande de subvention au titre de l'« Aide au départ classes découvertes »	T HAREUX

Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal

Décision n° 2018/05/14 du 16/05/2018

Marché de maintenance des installations de chauffage : Renouvellement du contrat avec IDEX

Est renouvelé le contrat avec IDEX à compter du 16 Janvier 2018 pour une durée d'un an au tarif ci-dessus :

Montant global annuel initial HT : 7 810.00€

soit Montant TTC : 9 372.00€

Montant à compter du 16/01/2018 HT : 7 840.10€

soit Montant TTC : 9 408.12€

Décision n° 2018/07/15 du 12/07/2018

Marché de maintenance des installations de chauffage : Modification de la redevance du contrat avec IDEX

Est approuvé l'avenant pour modification de la redevance du contrat avec IDEX aux conditions suivantes :

Montant global annuel initial HT : 7 810.00€	soit Montant TTC : 9 372.00€
Montant à compter du 16/01/2018 HT : 5 745.00€	soit Montant TTC : 6 894.00€

Décision n° 2018/07/16 du 12/07/2018

Marché de travaux : construction d'un groupe scolaire et d'un restaurant scolaire.

Lot 24 : Espaces Verts

Approbation d'un avenant au contrat avec CHIEZE

Est approuvé l'avenant pour modification des surfaces d'espaces verts au contrat avec CHIEZE aux conditions suivantes :

Montant initial HT :	16 951.70 €
Montant de l'avenant HT :	- 2 212.00 €
Nouveau montant HT :	14 739.70 €

Décision n° 2018/08/17 du 06/08/2018

Avenant n°1 au bail entre la Commune de Sury-le-Comtal et Madame VIALARD Irène pour la location d'un logement situé 7, place Giraudier au 1^{er} étage du bâtiment à Sury-le-Comtal.

Est adopté l'avenant n°1 au bail de location passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et Madame VIALARD Irène.

La valeur de l'indice du 2^{ème} trimestre 2017 étant de 126.19 et celui du 2^{ème} trimestre 2018 étant de 127.77, le montant mensuel du loyer est porté de 477,35 € à **483,33 €** payable d'avance avec effet au 1^{er} août 2018.

Décision n° 2018/09/18 du 13/08/2018

Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage : Etude de définition et de programmation d'une stratégie de revitalisation du centre-bourg de la commune de Sury-le-Comtal.

Approbation d'un contrat avec COLLECTIF VIRAGE.

Est approuvé le contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage :

Montant initial HT :	63 495.00€
Montant initial TTC :	76 194.00€

Décision n° 2018/09/19 du 13/08/2018

Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage : Marché d'Assistance à Maitrise d'ouvrage en vue du projet de réhabilitation ou de construction d'une salle d'animation au sein d'un pôle festif et culturel sur la commune de Sury le Comtal

Approbation d'un contrat avec ARCHIGRAM

Est approuvé le contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage :

Montant initial HT :	12 785.00€
Montant initial TTC :	15 342.00€

Décision n° 2018/09/20 du 13/08/2018

Avenant N° 5 au bail commercial intervenu entre la commune de Sury-le-Comtal et LA POSTE pour la location de locaux situés à Sury-le-Comtal, rue de la cordière

Est adopté l'avenant N° 5 au bail commercial intervenu entre la commune de Sury-le-Comtal et LA POSTE.

La valeur de l'indice du 4^{ème} trimestre 2016 étant de 1645 et celui du 4^{ème} trimestre 2017 étant de 1 667, le montant annuel de la location est porté de 16 499.18 € à **16 719.83 €** payable par trimestre à terme échu avec effet au 1^{er} octobre 2018.

Décision n° 2018/09/21 du 13/08/2018

Avenant N° 2 au bail passé entre la Commune de Sury-le-Comtal, Madame PRUNELLE Brigitte pour la location d'un appartement situé 6, place du 8 Mai au 1^{er} étage à Sury-le-Comtal.

Est adopté l'avenant N°2 au bail de location passé entre la Commune de Sury-le-Comtal et Madame PRUNELLE Brigitte.

La valeur de l'indice du 2^{ème} trimestre 2017 étant de 126.19 et celui du 2^{ème} trimestre 2018 étant de 127.77, le montant mensuel du loyer est porté de 425,47 € à **430,80 €** payable d'avance avec effet au 1^{er} novembre 2018.

Je vous adresse, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Fait à Sury-le-Comtal, le 04/10/2018

Le Maire
Yves MARTIN

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNE SURY-LE-COMTAL' around the perimeter and a central emblem. The signature is a stylized, cursive 'Y. Martin'.